

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

## PROMESSE DE VERSEMENT

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce bordereau qui nous est indispensable pour la gestion prévisionnelle de nos projets et pour suivre vos versements auprès des organismes collecteurs.

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Code NAF : ..... SIRET : .....

Nom : ..... Fonction : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : .....

### Montant du versement au titre du Hors Quota (A) :

	Montant versé
<b>LP La Roquette, Lycée des Métiers du Bâtiment</b> 5 Rue des Courtilles, 50200 Coutances Code UAI : <b>0500027H</b>	
<b>LP Les Sapins, Lycée des Métiers de la Mode et des Services</b> 7 Rue des Courtilles, 50200 Coutances Code UAI : <b>0500028J</b>	

*Pour rappel : le hors quota (barème) est strictement réservés aux formations technologiques et professionnelles initiales.*

*Les LP La Roquette et Les Sapins peuvent percevoir la Taxe d'Apprentissage pour la part hors quota (ou barème) sur la catégorie A pour les formations de niveau V (CAP), IV (Bac et Bac Pro) et III (BTS).*

Date :

Signature :